

# MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

## La Chapelle d'Armentières Transformons ensemble la Route Nationale



## Synthèse de la concertation Phase 2

Novembre—décembre 2024



## L'avancée du projet

Deux types d'aménagements ont été retenus par la MEL et la Ville de la Chapelle d'Armentières pour répondre aux attentes exprimées lors de la première phase de concertation.

Ils s'alterneront en fonction des tronçons et des lieux rencontrés (école, mairie...) le long de la Route Nationale :

- n° 1 : Un **boulevard urbain** apaisé avec une piste cyclable bidirectionnelle
- n°2 : Une **promenade végétale** avec une piste cyclable bidirectionnelle

### Pourquoi une concertation ?

À cette étape du projet, la MEL et la Chapelle d'Armentières souhaitent **s'assurer que les deux types d'aménagements correspondent aux attentes** et aux besoins exprimés lors de la concertation et également **recueillir vos remarques pour les améliorer**.

### Le dispositif de la concertation

- **16 participants** au questionnaire en ligne sur participation.lillemetropole.fr
- **12 participants** ont répondu au questionnaire sous format papier
- **20 personnes rencontrées** lors du stand le 4 décembre 2024
- **7 enfants** ont participé à un ateliers lors des mercredis et récréatifs
- **15 enfants** de l'école du Bourg ont participé à un atelier

### 70 participants

Du 18 novembre au 20 décembre 2024



### Et après, les prochaines étapes ?



2025

Les équipes techniques font des études et dessinent les plans de la future Route Nationale.

**Au premier semestre, une réunion publique permettra de présenter le bilan de la concertation et les premiers dessins du projet.**



A partir de l'été 2026

Après la validation du projet, les travaux débutent.

## La synthèse des contributions

1. Pour plus d'un tiers des personnes interrogées, les aménagements proposés correspondent tout à fait aux attentes pour que les piétons de déplacent en sécurité

2. Plus de la moitié des participants estime que les aménagements répondent tout à fait ou plutôt bien au besoin des cyclistes de se déplacer en sécurité.

3. La majorité des participants estime que le partage de l'espace public entre les usagers est amélioré.

4. La moitié des personnes interrogées pensent que la proposition de végétalisation dans l'aménagement n°1, est plutôt adaptée aux attentes des citoyens exprimées lors de la 1ère phase de concertation. Pour le second aménagement, 35,71% estiment que la proposition correspond tout à fait aux attentes.



### Des points de vigilance et des alertes exprimés :

- La végétalisation qui nécessite un entretien régulier
- La sortie des domiciles en voiture qui semble plus complexe (une visibilité réduite avec la végétalisation et piste cyclable à traverser)
- La nécessité de réduire la vitesse des véhicules qui circulent sur la chaussée
- La suppression de places de stationnement
- Les poubelles qui resteront encombrer les trottoirs
- La difficulté de partager les trottoirs avec les trottinettes

## La synthèse du questionnaire

### Je suis

- Femme : 42,86%
- Homme : 57,14%

### J'ai

- Entre 20 et 29 ans : 17,86%
- Entre 30 et 44 ans : 17,86%
- Entre 45 et 59 ans : 25%
- Entre 60 et 75 ans : 32,14%
- Plus de 75 ans : 7,14%

### J'habite

- Sur le secteur concerné par le projet : 64,29%
  - La Chapelle d'Armentières : 17,86%
  - Une autre commune : 14,29%
- Nieppe, Armentières, Houplines, Comines

## Aménagement n° 1 : Un boulevard urbain apaisé avec une piste cyclable bidirectionnelle

Côté école

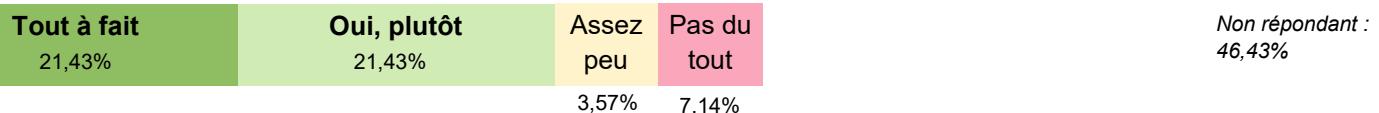


Côté Mairie

- En tant que piéton, cette proposition correspond aux attentes pour se déplacer en sécurité :



- En tant que cycliste, cette proposition correspond aux attentes pour se déplacer en sécurité :



- Le partage dans l'espace public entre les usagers est amélioré :

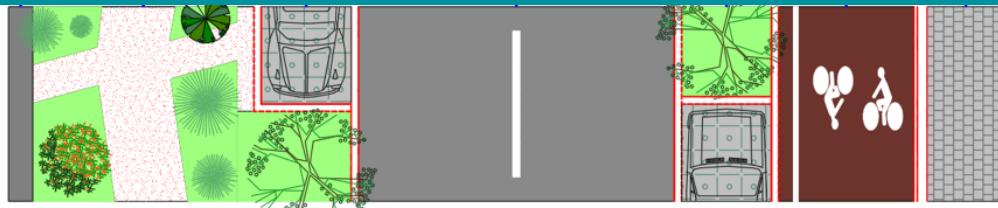


- La proposition de végétalisation semble plutôt adaptée :



## Aménagement n° 2 : Une promenade végétale avec une piste cyclable bidirectionnelle

Côté école



Côté Mairie

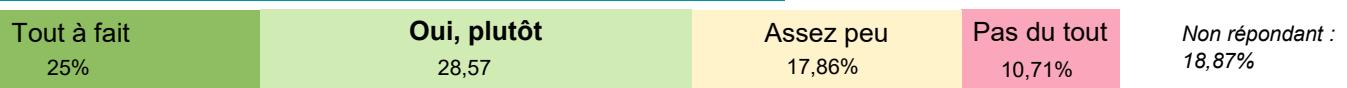
- En tant que piéton, cette proposition correspond aux attentes pour se déplacer en sécurité :



- En tant que cycliste, cette proposition correspond aux attentes pour se déplacer en sécurité :



- Le partage dans l'espace public entre les usagers est amélioré



- La proposition de végétalisation semble plutôt adaptée :



## Se déplacer en sécurité en tant que piéton



- Cet aménagement permet davantage de sécurité et de bien être pour les piétons de tous âges
- Dans cette proposition les trottoirs sont bien séparés de la route
- Dans l'aménagement n°2, les piétons pourront se déplacer tout en se promenant dans un espace



- Pour les piétons, rien ne change si les poubelles restent en permanence sur les trottoirs
- Des passages piétons mieux sécurisés



## Se déplacer en sécurité en tant que cycliste



- C'est un beau projet végétalisé qui comprend des voies cyclables dédiées, séparées des piétons et des voitures
- Cela permet une meilleure visibilité et protection des cyclistes
- Une piste cyclable de chaque côté serait mieux



- La proximité des cyclistes près des habitations peut être dangereuse
- La piste cyclable n'est pas assez large, tenant compte notamment de la présence des trottinettes électriques
- Les priorités à droite sont trop dangereuses, il manque des panneaux de signalisation

## Le partage de l'espace public



- La route est bien séparée de la piste cyclable et des trottoirs
- Côté mairie, les trottoirs sont assez larges pour éviter les poubelles et sont bien entretenus
- Les sorties d'allées sont sécurisées
- La chaussée étant plus étroite, cela pourrait réduire la vitesse des véhicules



- La chaussée semble trop étroite pour le croisement de bus ou de camion
- Problème des trottinettes qui roulent sur les trottoirs
- Les poubelles qui restent sur les trottoirs

- Prévoir une séparation entre les deux chaussées (murets ou plots) à la place des îlots centraux; cela permettrait d'empêcher les dépassements intempestifs
- Obliger les poids lourds à contourner la Route Nationale
- Circulation des trottinettes et des vélos sur la chaussée centrale, compte tenu de leur vitesse
- Supprimer la bande verte entre le stationnement et la piste cyclable pour élargir au maximum les voies de circulation automobiles ce qui permettrait de créer une voie de dégagement.



## La végétalisation

- La nature est beaucoup plus présente
- Dans l'aménagement n°2, un espace verdoyant et accueillant



- La plantation d'arbres ou d'arbustes réduit le nombre de places de stationnement
- La végétalisation n'est pas adaptée et se fait au détriment de la sécurité
- La végétalisation va rendre complexe les sorties de garage
- La végétalisation nécessite de l'entretien. Avec les feuilles qui tombent, les bandes rugueuses peuvent devenir glissantes et dangereuses pour les cyclistes et les piétons.



- Les stationnements enherbés seraient une bonne initiative pour lutter contre le réchauffement climatique et cela permettrait de végétaliser davantage
- Ne pas mettre des arbres proches des sorties de maisons et de garages
- Mettre des arbres fruitiers (pommes et poires) à proximité des écoles pour qu'elles puissent faire des ateliers culinaires

## Autres remarques :

### Les intersections

- Il est nécessaire de mieux signaler les intersections et les sécuriser un peu plus
- Nécessité d'améliorer la visibilité des priorités à droite encombrées par les stationnements sauvages aux angles et par les poubelles collectives

### La limitation de la vitesse et du trafic

- Revoir les dispositifs pour réduire la vitesse des véhicules
- Mettre en place des chicanes ou des radars pour limiter la vitesse des automobilistes
- Un meilleur respect de la limite à 30km/h

### Le stationnement :

- Nécessité de maximiser le stationnement notamment entre la station Total et le Rond Point Ringot (beaucoup de maison type 1930 avec 1 à 2 véhicules par habitation)
- Créer des places uniques pour les véhicules afin d'éviter que les usagers se réservent des places en se garant sur deux places de stationnement
- Focaliser les stationnements du côté de la piste cyclable pour avoir un chemin végétalisé d'une largeur maximale
- Améliorer le stationnement en augmentant la visibilité des résidents pour sortir de chez eux (difficultés actuelles liées à la piste cyclable)
- Pose de poteaux pour empêcher le débordement des véhicules à proximité des habitations et ajouts de miroirs pour avoir plus de visibilité.

## Les ateliers avec les enfants des mercredis récréatifs et de l'école du Bourg

- **7enfants** rencontrés lors d'un **atelier** le 4 décembre 2024

- **15 enfants** de l'École du Bourg rencontrés lors d'un atelier le 10 janvier 2025



*« On se sentira plus en sécurité, car il y aura des espaces entre les piétons et la route »*

*« La bande cyclable est séparée des voitures qui roulent. Cela nous donne plus envie de faire du vélo, car nous ne serons plus à côté des voitures »*

*« Avant cela faisait triste, mais avec les arbres cela fait plus joyeux. »*



## Les déplacements en tant que piétons

**Oui**, les propositions d'aménagements permettent aux piétons de se sentir plus en sécurité



- Signaler les passages piétons et ajouter de la lumière



## Les déplacements en tant que cyclistes

**Oui**, les propositions d'aménagements permettent aux cyclistes de se sentir plus en sécurité



- Certains enfants préfèrent des pistes de vélo séparées (ou alors une ligne ou une séparation au milieu de la piste bidirectionnelle)



- Mettre des arceaux vélos près de la mairie, des écoles....
- Prévoir de la lumière dans le sol à côté des pistes cyclables



## Le partage de l'espace public entre les usagers

**Oui**, les propositions d'aménagements permettent de mieux partager l'espace entre les usagers



- Mettre devant l'école un panneau « Attention aux enfants »
- Ajouter des panneaux pour des sacs à déjections canines



## La végétalisation

**Oui**, l'envie de nature a bien été prise en compte dans les propositions d'aménagement



- Attention à l'entretien de la végétation
- Mettre des plantes sur chaque bord de façades
- Rajouter des tables de pique-nique, des bancs pour s'asseoir et profiter de la nature
- Alterner une voiture-un arbre
- Prévoir, près des voitures, des arbres, des buissons, des fleurs odorantes (rose ou menthe) pour les cultiver, se servir et les manger.
- Ajouter des jeux pour les enfants sur la promenade

# Échanges avec les habitants

## Les travaux

Demande des commerçants d'être informés des travaux en amont.

 Interrogation sur la gestion des travaux avec la nécessité de prendre en compte la spécificité de leurs activités en fonction du calendrier.

## La chaussée

 Questionnement sur la poste d'un revêtement anti-bruit sur l'ensemble de la chaussée

 « C'est bien d'avoir enlevé le terre-plein central »

## Les traversées piétonnes

 Les passages piétons ne sont pas assez sécurisés.  
Ils ne sont pas assez visibles et devraient être mieux matérialisés.

Les passages piétons devraient être mieux positionnés par rapport aux commerces et parkings.

## L'éclairage

Nécessité exprimée d'avoir de l'éclairage.  
« Ne plus avoir d'éclairage, c'est très insécurisant »

## Les sorties de domicile en voiture

 Interrogation et crainte sur la visibilité qui pourrait être réduire avec la végétation pour les voitures qui sortent des domiciles.

 La traversée de la piste cyclable par les voitures pour rejoindre la chaussée semble complexe. (Les vélos et trottinettes circulent trop vite)

## La circulation : sens et vitesse

 Lors des sorties de domicile, sera-t-il possible d'aller dans les deux sens?

Les aménagements permettront-ils de réduire la vitesse des véhicules?

## Le stationnement

 Il y a actuellement des vrais difficultés de stationnement. Il ne faudrait pas que le stationnement soit réduit.

## La végétalisation

Est-il possible de mettre les arbres entre le stationnement et le trottoir, plutôt qu'entre les véhicules?



## Mission concertation et citoyenneté

participationcitoyenne@lillemetropole.fr

Participation.lillemetropole.fr